

8.33. Lettre de Son Excellence l'Archevêque de Toulouse sur la personne humaine adressée au curés de son diocèse pour qu'ils l'a lisent en chaire le dimanche 23 août 1942. In Cholvy G et Hilaire Y.M (1988) *Histoire religieuse de la France contemporaine*.

Mes très chers Frères,

Il y a une morale chrétienne, il y a une morale humaine qui impose des devoirs et reconnaît des droits. Ces devoirs et ces droits tiennent à la nature de l'homme. Ils viennent de Dieu. On ne peut les violer. Il n'est au pouvoir d'aucun mortel de les supprimer.

Que des enfants, des femmes, des hommes, des pères et des mères soient traités comme un vil troupeau, que les membres d'une même famille soient séparés les uns des autres et embarqués pour une destination inconnue, il était réservé à notre temps de voir ce triste spectacle.

Pourquoi le droit d'asile dans nos églises n'existe-t-il plus?

Pourquoi sommes nous des vaincus?

Seigneur, ayez pitié de nous.

Notre-Dame, prie pour la France.

Dans notre diocèse, des scènes émouvantes ont eu lieu dans les camps de Nœe et de Récébédou. Les Juifs sont des hommes, les Juives sont des femmes. Les étrangers sont des hommes, les étrangères sont des femmes. Tout n'est pas permis contre eux, contre ces hommes contre ces femmes contre ces pères et mères de famille. Ils font partie du genre humain. Ils sont nos frères comme tant d'autres. Un chrétien ne peut l'oublier.

France, patrie bien aimée, France qui porte dans la conscience de tous tes enfants la tradition du respect de la personne humaine, France chevaleresque et généreuse, je n'en doute pas, tu n'es pas responsable de ces erreurs!

Recevez, mes chers Frères, l'assurance de mon affectueux dévouement.

Jules Géraud Saliège

Archevêque de Toulouse.

A lire dimanche prochain, sans commentaire.